L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

(Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 30 AOUT.

LISTE DE CANDIDATURES
Des Démocrates-Conservateurs.

TRÉSORIER D'ÉTAT.
JOHN C. MONCURE, DE CADDO.

POUR LE CONGRÈS:
PREMIER DISTRICT,
GÉN. R. L. GIBSON, d'Orléans.
SECOND DISTRICT,
E. JOHN ELLIS, d'Orléans.
TROISIÈME DISTRICT,
JOSEPH A. BREAUX, d'Ibérie.
QUATRIÈME DISTRICT,
W. M. LEVY, de Natchitoches.
CINQUIÈME DISTRICT,
W. B. SPENCER, de Concordia.
SIXIÈME DISTRICT,
JOS. M. MOORE, de St. Landry.

Convention de Baton-Rouge.

RÉSOLUTIONS.

Nous, les citoyens blancs de la Louisiane, embrassant le parti démocrate, le parti conservateur, le parti blanc, le parti libéral, le parti de la réforme et tous les autres opposés à l'usurpation Kellogg, résolvons et déclarons solennellement que le gouvernement actuellement existant en Louisiane a eu son origine et son appui dans la force et la fraude en opposition à la volonté d'une grande majorité des votants de l'Etat, en opposition aux principes de la Constitution des Etats-Unis et en violation de tous les principes de justice et de liberté.

Que la faction dominante du parti radical dans cet Etat a, par des représentations fausses et frauduleuses, enflammé les passions et les préjugés des nègres, comme race, contre les blancs, et a, par là, rendu nécessaire pour les blancs de s'unir et d'agir d'accord pour leur défense et pour la préservation de la civilisation blanche.

Que les droits de tous les hommes, sous la Constitution et les lois du pays, doivent être respectés et préservés inviolables, sans égard à la race, à la couleur ou à la condition antérieure, mais nous nions que le Congrès puisse constitutionnellement imposer aux deux races une union ou une égalité sociale.

Que les blancs de la Louisiane n'ont aucun désir de priver les gens de couleur d'aucun de leurs droits, mais qu'ils sont convaincus qu'une réforme est impérieusement demandée, et qu'elle ne peut être effectuée qu'en élisant aux emplois des blancs d'une capacité et d'une intégrité reconnues; et nous croyons qu'un grand nombre de citoyens de couleur voteront avec nous pour s'assurer un gouvernement qui sera également bienfaisant pour les deux races.

Que nous nions sincèrement aucune intention d'emporter ou d'essayer d'emporter la prochaine élection par la violence, et que les accusations à ce sujet émanant de nos ennemis radicaux sont sans fondement, et sont faites faussement dans le but d'obtenir l'aide des forces militaires des Etats-Unis afin d'intimider le peuple, de perpétuer l'usurpation existante et de renverser les vrais principes du gouvernement.

Que W. P. Kellogg n'est qu'un usurpateur et que nous le dénonçons comme tel; que son gouvernement est arbitraire, injuste et oppressif et qu'il ne peut se maintenir que par l'intervention fédérale; que les lois d'élection et d'enregistrement sous lesquelles cette loi va être conduite, ont eu pour objet de perpétuer l'usurpation en privant le peuple et spécialement nos citoyens naturalisés de la facilité de s'enregistrer et de voter; mais nous annonçons distinctement que le peuple est déterminé à avoir une élection libre et loyale, et à veiller à ce que le résultat ne soit pas changé par la fraude ou la violence.

Que nous offrons à tous ceux de notre race, dans tous les climats, une main amie et une invitation cordiale de venir s'établir parmi nous et d'unir leur destinée à la nôtre.

Que, tout en étant en faveur du paiement ponctuel des dettes légitimes de la Louisiane, nous sommes fermement opposés à la reconnaissance des obligations non honnêtes et frauduleuses émises au nom de l'Etat, et que nous nous engageons à faire une investigation sérieuse à ce sujet.

Nous conseillons au peuple de voter contre les amendements à la Constitution proposés par la législature usurpatrice, et nous nous engageons, quand le gouvernement sera remis en des mains honnêtes, à payer toutes les dettes honnêtes de l'Etat.

DES BAZAINE MANQUÉS.—Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodeaux*:

Dimanche dernier, pendant la nuit, tous les condamnés, emprisonnés dans la prison de paroisse, ont été sur le point de prendre la clé des champs, et, nous pensons bien que jamais une meilleure chance se présentera. Sachant que leur geôlier ne reparaissait jamais le dimanche après leur avoir apporté des vivres pour la journée, ils ont brisé leurs chaînes et au moyen d'une barre de fer, ils ont pratiqué dans un des murs intérieurs une brèche assez grande pour pouvoir arriver sur la toiture, dans laquelle une ouverture fut facilement pratiquée.

Parvenus sur le toit avec des couvertures coupées par bandes d'un pied et demi environ, ils le fixent à la crête du mur extérieur. Le plus hardi d'entre eux, un noir condamné pour vol à quatorze ans de travaux forcés, s'apprêtait à opérer la descente, mais il n'avait pas plutôt saisi les lambeaux des couvertures qu'ils se détachèrent et tomba comme une masse sur le sol, se brisant une jambe et se faisant des lésions intérieures. Malgré cela, il a essayé de s'esquiver.

Au bout d'une heure d'efforts inutiles et voyant que ses collègues ne voulaient pas profiter de la chance qui leur était offerte, il a pris le parti de réveiller la sentinelle qui dormait du plus profond sommeil. A force de crier, elle s'est enfin réveillée et à moitié endormie elle a donné l'alarme. Le Shérif, ses aides, et des citoyens sont accourus et ont transporté le prisonnier blessé et contusionné dans la prison où, dans la matinée, le médecin de la paroisse lui a donné les soins que réclamait sa santé.

—Quelques actualités croquées par Cham. Tout d'abord, le dessinateur du *Charivari* a sur la future constitution des idées qui ne sont pas mauvaises du tout:

—Deux Chambres? s'écrie la France, mais rien qu'une ça me tourne déjà le sang!

A côté, toujours sous forme symbolique, la France arrive à la porte d'une maison.

—Ces deux Chambres vous vont-elles? demande le concierge.
—Hum! elles n'ont vue sur rien.

Puis, en homme qui a dû subir quelques séances de l'Assemblée, Cham propose le décret suivant:

Les orateurs reconnus ennuyeux ne prendront la parole que quand tout le monde sera parti.

Dialogue entre Jean Hiroux et un sergent de ville:

—Levez-vous! On ne se couche pas dans le ruisseau!
—Si je veux y faire mes trois ans comme électeur!

—Le *Sport* raconte que dans le courant de l'année 1843 un inspecteur des prisons, de passage à Caen, eut l'idée d'aller visiter les archives du greffe.

Là il trouva, dans une des nombreuses armoires affectées à ces archives, une boîte enveloppée d'un papier portant cette inscription:

Il résulte de la perquisition faite chez les parents de Charlotte Corday, que le couteau manquant à cette douzaine est celui qui a servi à l'exécution du crime commis sur la personne du citoyen Marat. A joindre aux pièces du procès pour envoyer à Paris.

La boîte fut ouverte, et l'on trouva effectivement onze couteaux de luxe, à manche de corne opaque, percés de six trous garnis d'ornements en argent. La lame était large d'un centimètre et demi près du manche, et allait en s'amincissant jusqu'à la pointe, affilée comme un stylet italien. Le dos était garni d'une plaque d'argent ciselée et soudée à la lame de fer. Le tout dénotait un travail original du dernier siècle, des plus intéressants au point de vue de l'histoire industrielle.

—Le tribunal de police correctionnelle de Lyon a condamné jeudi dernier à six mois de prison, pour vol d'une bouteille, un individu nommé Bonasse.

La bouteille volée avait, dit le *Journal de Lyon*, une forme bizarre. Elle représentait sur ses facettes les portraits de l'ex-empereur, de l'impératrice et du jeune cadet de Woolwich, portant sur sa tête un superbe casque de dragon.

Cette bouteille avait été volée au cheval de fer dans une halle qui contenait un certain nombre de [illegible] même dimension.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LES VOLEURS.

Il y en a deux catégories.

Les voleurs vulgaires sont généralement hardis, quoiqu'en leur face souvent une chaude réception. Ils risquent leur vie chaque fois qu'ils pénètrent dans une maison habitée, sans compter qu'ils peuvent être condamnés, s'ils sont découverts, à de longues années de travaux forcés. Ils sont donc moins criminels que les officiers radicaux prévaricateurs, puisque ceux-ci puisent dans le trésor public avec une sécurité complète.

Cela n'est pas juste, et nous avouons franchement que nous avons plus d'indulgence pour les coquins de bas étage, hardis et braves, que pour les misérables officiers publics qui s'engraissent des sueurs du peuple.

Tous les voleurs devraient être punis de même, et les portes du pénitencier ne devraient pas être ouvertes pour les uns et fermées pour les autres.

Il serait ridicule de prétendre qu'un homme qui a volé un œuf est plus coupable que celui qui a volé un bœuf; c'est pourtant la différence que l'on établit entre les Bertin, les Bendelois, et ces fonctionnaires radicaux qui ont engouffré dans leur vaste *carpet bag* tant des centaines de mille piastres depuis la guerre.

Il est vrai qu'il y a un grand changement en perspective, et peut-être qu'avant longtemps, le peuple demandera enfin un compte sévère aux prévaricateurs, comme on l'a fait déjà dans plusieurs paroisses de la Louisiane. Le moment n'est pas si éloigné qu'on pourrait bien le penser, et s'il nous faut en juger par certains indices, l'épuration ne tardera pas à commencer. Nous croyons volontiers aux proverbes qui sont, dit-on, la sagesse des nations. Nous nous souvenons d'un qui dit:—quand on a semé le vent, on récolte la tempête.

Les *carpet baggers* et les renégats qui nous pillent ont été de rudes ensemenceurs, dans le sens que nous prêtons à ce mot; la moisson a été lente à venir pour eux, mais le moment approche et la faux, que l'on a eu le temps d'aiguiser, est toute prête.

On a *fauché* déjà dans la paroisse Natchitoches, dans la paroisse Caddo, dans la paroisse St. Martin, dans la paroisse Webster, dans la paroisse Lincoln et dans plusieurs autres paroisses. Notre tour viendra, avec un peu de patience.

Liquidation de la Banque Teutonia.

La banque Teuton a a obtenu de la trésorerie la permission de faire liquider ses affaires par ses propres officiers au lieu d'avoir un commissaire de liquidation, qui aurait bien moins de zèle et qui penserait plus à s'enrichir qu'à préserver les intérêts des actionnaires.

La banque est d'ailleurs solvable et elle fera face à toutes ses obligations.

Le colonel Alcibiades DeBlanc.

A la Convention de Baton Rouge, des résolutions, justement élogieuses, ont été adoptées par acclamation, en l'honneur de ce noble et loyal champion du peuple opprimé de la Louisiane,—le colonel Alcibiades DeBlanc,—qui, son devoir retenait dans la paroisse St-Martin, à cause du bruit qui avait couru d'un envoi de troupes métropolitaines par le pseudo-gouverneur Kellogg pour réintégrer dans leurs fonctions les officiers radicaux de la paroisse que les citoyens avaient chassés après un examen impartial de leurs comptes.

C'est ce courageux patriote, c'est ce *gentilhomme louisianais*, dans toute la force du terme, que le *Republican*, journal officiel du parti radical, s'efforce, dans son numéro d'hier matin, de représenter comme un Don Quichotte au cerveau creux, qui s'en va donner de sa lance contre les moulins à vent, pour les beaux yeux d'une dulcinée imaginaire.

Le *Republican* s'attaque à bien forte partie, et il a beau faire, il n'atteindra jamais à la hauteur du colonel DeBlanc.

Lafontaine dans une de ces fables parle d'un imprudent reptile, qui, s'étant glissé dans la boutique d'un orfèvre, se mit en devoir de ronger une lime. Qu'arriva-t-il; le serpent se brisa les dents, sans avoir réussi à entamer le métal.

Telle est exactement la position de l'organe officiel et officieux du radicalisme à l'égard du chef respecté de la population des Attakapas.

Nous n'avons pas besoin de défendre Alcibiades DeBlanc contre ses attaques; nous les constatons purement et simplement, afin de prouver que le *Republican* est à bout d'inventions pour calomnier les Ligues Blanches, et qu'il voit avec terreur des hommes de la valeur morale d'Alcibiades DeBlanc et d'Alexandre DeClouet se mettre à la tête du mouvement qui doit rendre bientôt le gouvernement usurpateur au néant d'où il est sorti.

Grande Assemblée de ratification.

Plusieurs clubs démocratiques et conservateurs se sont déjà réunis pour ratifier la plateforme adoptée par la convention d'Etat de Baton-Rouge et les candidats choisis par cette convention.

A la demande du comité de 70 et du comité démocratique de paroisse, il y aura mardi soir un grand mass meeting de ratification de tous les citoyens opposés au régime de la corruption et au parti radical,—les deux sont synonymes,—devant le théâtre des Variétés, rue du Canal.

On compte que tous les clubs démocratiques et conservateurs s'y rendront.

Le testament du docteur Mercer.

Nous avons pu nous procurer hier une copie du testament du regretté W. Newton Mercer, dont lecture a été donnée dans la seconde Cour de district, juge Tissot. Nous nous bornerons à en faire une analyse, car il est trop long, et nous citerons seulement les legs les plus importants.

Le testament commence ainsi:

Moi, W. Newton Mercer, de Laurel Hill, Mississippi, mais demeurant actuellement à la Nouvelle-Orléans, déclare que ce qui suit est l'expression de mes dernières volontés:

1—Je lègue à ma filleule, Sarah J. D. Butler, le terrain et la maison que j'habite, No 148 rue du Canal, avec tout ce qui en dépend, à l'exception des objets ou des effets, dont je disposerai autrement; plus, le magasin situé au No 32 rue Carondelet, 200 actions de la Compagnie du Gaz, $5,000 en or et $5,000 en billets de banque.

2—Je lègue à sa sœur, Anna E. Butler, le magasin situé au No 30 de la rue Carondelet, et à Mary Butler le magasin situé au No 28 de la même rue. En plus, chacune d'elles aura 50 actions de la compagnie du Gaz et $1000 en argent.

3—Je lègue à Anna M. Metcalfe, fille de James Metcalfe, le magasin situé au No 57 rue Carondelet avec $1000 en argent.

4—Je lègue à Mme Helen Ximen et à sa fille Anna M. Ximen, 500 livres sterling.

A Célestine Eustis, demeurant actuellement en France, la somme de 1000 livres sterling.

5—Je lègue à l'Asile Ste-Marie, la somme de $5000, à l'asile Ste-Elizabeth, la somme de $5000. A l'asile Ste-Anne, je lègue le terrain borné par les rues Robin, Race, Front et Levée, occupé par des presses à coton, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

6—Je donne $1000 à Anna E. Bogart de New-York, $3000 à W. N. Otey et $300 par an à Mme M. Cook.

7—Je lègue à ma vieille et fidèle amie, Eliza N. Young, mon habitation de Laurel Hill, Mississippi, avec toutes les bâtisses qui en dépendent; plus, $2,000 par an pendant toute sa vie et les bijoux qui ont appartenu à ma femme.

8—Je lègue à mon ami Wilmer Shields, l'habitation Burckerat dans le Mississipi, avec $10,000 en argent, 100 actions de la Compagnie du Gaz, toutes les terres que je possède dans l'Illinois, et tous les vins et toutes les liqueurs que je puis avoir, au moment de ma mort, à la Nouvelle-Orléans et à Laurel Hill.

Je donne encore à Wilmer Shields les deux billets tirés par Mme Wiltz sur Jane Ellis et ses fils, pour $950 et $13,236.

9—Je lègue à Anna E. Caffee la maison habitée par sa mère, avenue Félicité.

A William et à sa femme Maria, mes deux fidèles domestiques, je donne la maison basse voisine de la première.

Ce testament est daté du 11 avril 1866.

Il y en a eu un autre, signé au mois d'août 1867, avec quelques changements. Dans ce testament, le docteur Mercer spécifie que dans le cas de la mort de Mlle Eliza H. Young, les bijoux de sa femme qui devaient lui appartenir, reviendraient à sa filleule, Mme Sarah Jane Duncan Butler;

Il lègue à M. Wilmer Shields, en outre des propriétés et des valeurs dont il a été fait mention dans le premier testament, l'habitation Oakland et toutes les armes qui peuvent lui appartenir, soit à la Nile-Orléans, soit à Laurel Hill, dans le Mississippi.

Il est question aussi d'un legs de $1000 en or au général R. E. Lee comme preuve d'estime et de respect. Au collège Washington, en Virginie, dont le général Lee a été le président, le docteur Mercer donne plusieurs tableaux, une collection de médailles, et entre autres curiosités, un rasoir et une paire de boucles de souliers qui ont appartenu à George Washington.

Dans ce testament, P. Butler, de Féliciana, Louisiane, et Wilmer Shields, du comté d'Adams, Mississippi, sont désignés comme exécuteurs testamentaires.

Il y a aussi quatre codicilles, datés d'octobre 1868, de juin 1872, de décembre 1872 et d'octobre 1873, dans lesquels il est fait mention de quelques legs peu importants en faveur de certains domestiques et de certains employés du docteur Mercer.

Dans l'un de ces codicilles, celui de décembre 1872, le docteur lègue $3,000 par an à la Chapelle Ste-Anne de la rue de l'Esplanade, la dite somme devant être tirée du loyer du magasin sis au No 57 rue Carondelet.

Nous devons des remerciements au greffier de la seconde Cour, M. Frank Pase jr., ainsi qu'à ses députés, MM. Joseph Garidel et J. Richards, qui ont accordé toutes les facilités à notre reporter pour prendre copie du testament.

TEMPÉRATURE.—29 août 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	92	34
3 P. M.	95	36
6 P. M.	87	31

—On nous a raconté la curieuse anecdote que voici:

Un sujet persan, Ali Khan, venu avec le shah, l'an dernier, vient d'être admis à l'école polytechnique dans les meilleures conditions,—mais au titre étranger,—parce que son ambassadeur n'a pas fait les démarches nécessaires pour le faire classer. Sans cela il fût entré avec un numéro. Encore une fois les professeurs de cet élève ont reconnu l'étonnante facilité qu'ont les races orientales à s'assimiler nos connaissances et notre civilisation.

—Si nous en croyons la *Vie parisienne*, un vent de simplicité souffle sur le monde aristocratique, et la chaleur aidant, on commence décidément à fêter sainte Mousseline.

Dans les castels de Touraine, les châteaux de Bretagne, les villas du midi, quand on quitte le peignoir blanc après le déjeuner, c'est pour passer des robes d'une mousseline fine et transparente — cette mousseline anglaise qui fait si bien valoir la beauté blonde des misses—à fond vert d'eau, bleu céleste, rose églantine, violette de Parme, blé, sur lequel fond courent de légers dessins blancs, ou se détachent des bouquets de même teinte, mais d'un ton plus foncé. Comme les tissus transparents superposés produisent des effets affreux. Les doubles jupes, les poufs, les tabliers sont forcément supprimés.

La jupe se taille très longue et pas trop ample. On la garnit d'un grand volant posé au bord de la robe sur un autre volant blanc. Le devant de la jupe est uni dans le bas, mais le volant de derrière, qui a diminué sur les côtés, remonte, s'amoindrissant toujours, des deux côtés du tablier.

Pas de basques non plus, un corsage rond et froncé, ce qui ramène les belles ceintures de faille de même nuance que la robe nouées sur la hanche et tombant bas en large pans. Le corsage a de larges manches et s'ouvre sur la poitrine pour laisser passer les garnitures blanches et la croix suspendue à un ruban de velours. Si l'on sort pour une visite ou une promenade, on jette sur ses épaules un fichu blanc croisé garni de hautes valenciennes ou un petit mantelet de dentelle noire, et on se coiffe d'un chapeau de paille de riz ou d'Italie, à larges bords, dont un des côtés est toujours relevé par une touffe de fleurs: marguerites ou églantines avec les robes à fond couleur blé, etc.

Les habits de cheval ont aussi subi une transformation à la campagne. Pas possible d'admettre le drap léger ou tout autre tissu de laine, même aux heures matinales. On a donc adopté un coutil anglais très fort, d'un beau gris. Cela habille bien, avec de la lingerie de batiste unie, des cravates cerise, vert émeraude, bleu lapis, selon le teint. Le chapeau classique, le chapeau du bois, trop lourd et trop fatigant, est remplacé pour quelques mois par une toque de paille grise fort simplement garnie d'un voile de gaze grise enroulé autour des bords. Un nœud de même couleur que la cravate, fixe les plis du voile du côté gauche.

—On écrit de Londres, le 27 juillet:

"On vient d'exécuter à Woolwich une expérience fort intéressante et très-instructive, quoique les résultats soient loin des espérances exagérées qu'avait conçues l'inventeur. Le ballon la *Ville de New-York*, du port de 2,000 mètres cubes, devait être dirigé hors de la ligne du vent à l'aide d'une hélice aérienne mue par deux hommes et dispos par M. Bondeler. Cette hélice avait trois mètres de diamètre, mais au moyen d'un agrenage on espérait augmenter son efficacité.

"L'effet de l'hélice dans ce plan a été constaté. Chaque fois que l'on cessait de tourner, le ballon descendait. Cet effet, quoique faible, mérite pourtant d'être signalé. C'est une nouvelle démonstration intéressante et utile pour le public. Elle sera prochainement répétée à Paris par des aéronautes français:

"Les expériences étaient dirigées par le major Beaumont, président du comité des ballons: à bord de la nacelle se trouvaient encore M. Coxwell, le célèbre aéronaute, l'inventeur du procédé, et un sapeur du génie chargé de l'aider à mettre ses hélices en action.

"Il n'en a rien été; le ballon a suivi majestueusement, imperturbablement, la ligne du vent.

"Cependant un résultat, facile à prévoir, a été constaté. Le ballon a tourné à droite et à gauche, suivant le sens dans lequel la rotation était imprimée à l'aérostat.

"Une seconde hélice mue dans un plan horizontal, a été également mis en expérience. Cette hélice était destinée à donner au ballon un mouvement ascendant.

"L'ascension s'est terminée à sept heures, dans les environs de Londres, après un voyage au-dessus des nuages, que les voyageurs ont traversés après avoir joui du magnifique spectacle qu'offre un coucher du soleil vu à trois mille mètres; ils ont pris terre sans accident, à Romford, à 20 kilomètres du pont de Londres, près de la ligne du chemin de fer qui va à Tilbury."

—Il n'est plus question des Japonais: l'ambassade birmane a fait son temps. Tout le monde ne parle plus que des Lapons.—Il va venir, très-prochainement, chez nous, une caravane de quarante Lapons.—Quarante Lapons d'un coup! Je vous laisse à penser si les observateurs s'occupent déjà de faire rajeunir le verre de leurs lorgnons.

On ne connaît pas les Lapons à Paris. Le premier qui en ait parlé, ç'a été Regnard, l'auteur du *Joueur*, et voilà deux cents ans, au moins, qu'il n'est plus de ce monde. De nos jours, M. X. Marmier, de l'Institut, a bien voulu donner quelques détails sur ces pygmées du Nord. Evidemment ces confidences ne pourraient suffire.

Une feuille du Danemark, qui nous arrive, prétend que nous allons être fort étonnés. Les Lapons, dit-elle, jouissent d'une civilisation des plus raffinées. Ils ont une organisation politique, des lois, une littérature. Néanmoins ils ont résisté à l'idée de faire une Académie, attendu qu'ils ne peuvent s'imaginer qu'il y ait, au milieu d'une nation, quarante hommes qui soient plus grands que les autres.

Dans ces derniers temps, leurs magistrats ont jugé une cause célèbre.—Vous allez voir en quoi elle consiste.

Un scalde ou poète, du nom d'Erbolt, travaille depuis quinze ans à une épopée. Ce doit être une manière d'Iliade, parsemée de rennes, nuancée d'écureuils blancs, racontant les origines héroïques de la nation. Le titre ne manque pas de piquant: *Les Amours de Nyrsh l'exterminateur*. Dans ce pays, comme partout, les Homères portent la besace. Erbolt, le scalde, songe à la gloire et néglige ses affaires. Pour tout dire, il a des dettes. Les créanciers le poursuivent. Ils l'ont amené devant les juges. Ces derniers, après avoir ouï un seul trait un demi-litre d'eau-de-vie pour s'éclaircir les idées, ont rendu l'arrêt que voici:

"Attendu que mon dit sieur Erbolt, le scalde, n'a pour tout bien que son poème;

"Attendu que c'est le seul gage de ses créanciers;

"Condamnons le susdit à finir son ouvrage dans les six mois;

"Disons que, si, à cette époque, les *Amours de Nyrsh l'exterminateur* ne sont pas terminées, les créanciers sont autorisés à les faire finir aux frais dudit scalde."

Toute la Scandinavie s'accorde pour trouver ce jugement admirable de sagesse.

—Qu'en dites-vous?

UN TRUC FÉMININ.—Le chroniqueur du *Constitutionnel* raconte en ces termes une assez amusante aventure arrivée à une jeune femme qui porte un des noms parlementaires les plus connus et dont l'élégance a fort défrayé la chronique, cet hiver:

Mme de X..., à laquelle ses beaux yeux ont servi de dot auprès de son mari—le fait a son importance dans l'histoire—entre l'autre jour chez celui-ci les larmes aux yeux, le désordre dans les traits et lui annonce une révélation qu'elle croit de son devoir de faire.

Le mari pâlit et s'émeut en voyant entre les mains de sa femme plusieurs petits papiers pliés dont il redoute les confidences:

"Vous saurez tout, dit Mme de X.... lisez... et quand vous aurez lu vous comprendrez qu'il est de mon devoir de quitter le domicile conjugal..."

M. de X... fait un bond. Mille papillons jaunes passent devant lui. Enfin, il se hasarde à parcourir un des billets révélateurs et il lit:

"Doit Mme de X.... à Mme M...., marchande de modes, 3,800 fr., à Mme V...., lingère, 7,900 fr., à Mme H.... couturière, 17,000 fr., etc., etc."—Il y en avait ainsi pour plus de 40,000 francs.

M. de X.... prit un air sévère; mais il n'avait plus à souffrir que d'une attaque d'économie.

"C'est mal, madame, dit-il en affectant un air de brusque mécontentement.

"Je le sais, reprit Mme de X....; aussi réparerai-je ma faute par mes propres ressources."

Et elle tendit à son mari un dernier papier.

"Qu'est-ce que cela?" dit le mari en bondissant de nouveau.

"Vous savez que j'ai une jolie voix: les applaudissements que j'ai obtenus, cet hiver, dans les salons où j'ai chanté vous l'ont dit assez. Ceci est donc un engagement pour le théâtre du Caire, où j'irai remplir l'emploi des dugazons."

"Vous, comédienne!.... Mme de X.... sur les planches! Mon nom sur une affiche!..."

"Je garderai l'anonyme, ou bien je me ferai appeler Madja Cariotta."

"Madame, vous n'en avez pas le droit, vous êtes en puissance de mari, votre engagement est nul, et demain vos dettes seront payées."

Mme de.... se résigna.... son mari fut assez heureux pour que le correspondant dramatique qu'avait engagé l'aristocratique dugazon n'exigeât pas de dommages-intérêts.

Voilà un truc tout trouvé, pour nos mondaines en quête d'un secret capable d'ouvrir les caisses conjugales. Mais qu'elles ne s'y fient pas trop: il est plus d'un mari qui pourrait bien les laisser tenir leur engagement.... théâtral.

—Un trait d'économie bien curieux:

M. Z.... est très violent dans la discussion; dernièrement, au restaurant, il aborde avec un de ses amis le chapitre de la politique. C'est assez dire qu'au bout d'un instant il s'armait d'une bouteille pour la casser sur la tête de son intime.

Mais plus réfléchi qu'on ne l'est généralement dans la colère, il se rappela que le vin qu'il buvait lui coûtait 10 fr., que de plus, en élevant la bouteille comme une massue, il en répandrait évidemment le contenu dans sa manche; aussitôt arrêtant son élan il versa son Château-Larose dans son verre et dans celui de son adversaire.

Mais le temps avait marché, la colère s'était évanouie; la bouteille fut remise dans son panier, les deux verres se choquèrent et le dîner se termina infiniment mieux qu'il n'avait commencé.

—*L'Indépendance belge* cite un cas de fécondité extraordinaire. Avant-hier, l'épouse d'un honnête ouvrier de Verviers a donné le jour à quatre enfants, trois filles et un garçon, qui, comme la mère, se portent admirablement.

Les enfants sont très bien constitués et font l'admiration de toutes les personnes qui les ont vus.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

LOUISIANE

TROUBLES A COUSHATTA.

Shreveport, 29.—Un courrier arrivé ici ce matin de Coushatta avec des nouvelles de cette localité, paroisse de la Rivière Rouge, annonce que les noirs se sont soulevés contre les blancs, et les ont menacé d'une extermination.

Des lettres apportées par le courrier affirment que 800 nègres armés s'étaient rassemblés au-dessous de Coushatta, et qu'ils recevaient constamment des renforts de tous les environs.

La ville est gardée par 200 hommes blancs qui demandent du secours.

Il est arrivé aussi à Minden, paroisse de Webster, un courrier qui apporte des nouvelles identiques, 40 hommes sont partis ce matin au lever du jour de Cotton Point pour le théâtre des désordres, 70 hommes sont partis d'ici cette après-midi, et d'autres les suivront ce soir. On a aussi envoyé des renforts de Minden.

Une lettre de M. Stringfellow, à la plantation Robinson, assure qu'un conflit est inévitable, et pense qu'il ne peut pas être différé au delà de ce soir.

La population noire de la paroisse de la Rivière Rouge dépasse les blancs dans la proportion de trois contre un.

Coushatta est à 50 milles de la station télégraphique la plus proche, et il est peu probable qu'il arrive d'autres nouvelles avant demain.

Shreveport, 29, 8 h. du soir.—Un courrier qui vient d'arriver de Coushatta annonce qu'il y avait dans cette localité 150 hommes blancs. Tout est tranquille. On ne craint pas de nouveaux troubles.

Les blancs ont opéré l'arrestation des meneurs suivants et les retiennent en prison sous bonne garde: le shérif F. G. Egerton, le receveur de taxes H. T. Frieschell, le greffier Clark Holland.

R. A. Dewees, receveur de taxes dans la paroisse De Soto, le député shérif Gilbert Cane, l'attorney W. F. Howell et six chefs nègres.

Ces aventuriers ont laissé les nègres sans commandants, et leur bande a été immédiatement dispersée.

Deux nègres et un blanc ont été tués, et un blanc sérieusement blessé. On se réjouit beaucoup ici de voir ainsi arrêté un mouvement qui menaçait de devenir un conflit sanglant de races.

FRANCE.

Paris, 29.—Berger, candidat à l'Assemblée nationale dans le département de Maine et Loire a publié une adresse aux électeurs dans laquelle il avoue hardiment son dévouement à l'impérialisme, à la dynastie des Bonapartes, et se fait l'avocat du plébiscites.

M. Schneider a eu une seconde attaque d'apoplexie, et l'on n'a aucun espoir de le sauver.

Paris, 29.—MacMahon a signé le décret qui convoque les collèges électoraux dans plusieurs départements, pour le 4 octobre, pour remplir les sièges vacants à l'Assemblée nationale.

ANGLETERRE.

Londres, 29.—Une dépêche de Bruxelles, adressée au *Pall Mall Gazette* dit que la conférence internationale, dans une séance complète, a rejeté les quatre principes généraux qui servaient d'introduction au projet et qui avaient été proposés par la Russie ainsi que toutes les propositions relatives aux représailles. La délibération s'est poursuivie paisiblement et il n'y a pas eu de récriminations entre les délégués allemand et français.

ESPAGNE.

Madrid, 29 août.—Les carlistes ont fait une seconde attaque contre Puycerda, et ont encore été repoussés. La défense a été des plus courageuses; les femmes, les enfants même ont aidé à réparer les brèches des remparts, pendant la bataille, sans s'inquiéter de la fusillade.

Les vaisseaux de guerre allemands Nautilus et Albatros quitteront demain Santander pour aller croiser sur les côtes de Biscaye et remonter la rivière de Nevion.

On pense que la conscription augmentera l'armée de cent mille hommes.

Madrid, 29.—Les Carlistes ont perdu plus de 200 tués et un grand nombre de blessés dans leurs attaques contre Puycerda. La garnison républicaine a 19 barils de dynamite avec lesquels elle fera sauter la place si les Carlistes réussissent à la forcer.

Une bande de carlistes est entrée à Calahorra à 24 milles au sud-est de Sogrono, le 25 de ce mois. Ils ont saccagé les maisons, levé une contribution de $17,000 sur le clergé, fusillé 4 volontaires, rendu la liberté aux condamnés, et brûlé la station du chemin de fer.

RUSSIE.

St Petersbourg, 29.—Le grand duc Vladimir a été marié aujourd'hui à la duchesse de Mecklembourg.

BELGIQUE.

Bruxelles, 29.—Hier s'est tenue la séance de clôture de la conférence internationale. Tous les membres ont signé le protocole, excepté les délégués de la Grande-Bretagne et de la Turquie, qui ont différé cette formalité.

WASHINGTON.

Washington, 29.—Le département du Trésor a reçu la nouvelle qu'il y avait eu quatre cas de fièvre jaune sur le Ticonderoga, et que les malades avaient été mis de force à l'hôpital de marine de Key West.

Le secrétaire du trésor a donné pour instructions au receveur du port d'employer tous les hommes qui seront nécessaires pour faire sortir les malades atteints de la fièvre jaune, de l'hôpital.

Washington, 29.—Les renseignements suivants nous parviennent de sources particulières.

Columbus, Georgie, 29.—Les nègres de Woocoche Valley, Alabama, ont tenu dernièrement des réunions secrètes pendant plusieurs nuits; ils s'y préparent à attaquer les blancs. Leur plan a été révélé à temps aux blancs, jeudi, par un vieux nègre, ce qui a permis aux blancs de se préparer à les recevoir. Quand les nègres ont fait leur attaque, ils ont été repoussés avec une perte de 4 hommes, et ont déguerpi. Woocochee Valley est à seize milles de notre ville, près de Opilika.

Observations Météorologiques.

Washington, 29.—Pour les Etats du Golfe il y aura dimanche hausse de baromètre, des changements de température, des vents du sud-ouest et du nord-ouest, un temps partiellement couvert et des pluies locales.

PHILADELPHIE.

Ascension en ballon.

Philadelphie, 29—Le professeur Donaldson, accompagné par MM. Bark, Janvier, Fisher, Morgan, Herbert et Johnson représentants du *Ledger*, de la *Press*, du *North American*, du *Record*, de l'*Age* et de l'*Inquirer*, a fait une ascension aérostatique de l'hippodrome Barnum à 4 h. et demie ce soir, en présence de 20,000 spectateurs. C'était un nouveau ballon aux proportions gigantesques. Le vent l'a emporté dans la direction du sud-ouest.

Centerville, comté de New Castle Delaware. Le ballon de Donaldson parti de Philadelphie a atterré ici à 6 heures 45', et s'est arrêté jusqu'à 8 heures du soir; puis il est remonté de nouveau. Comme il fallait alléger le ballon, M. Janvier de la *Press* a été choisi au sort et laissé pour voyager par chemin de fer. Le ballon s'est dirigé presque directement vers le sud, atteignant une hauteur de 6,500 pieds. Il doit rester en l'air toute la nuit et probablement demain.

ST-JOHNS, N. B.

Froid.

St. John, New Brunswick, 29.—La gelée a tué les légumes et le sarrazin.

MONTGOMERY.

Montgomery, 29.—Le jugement de W. J. Bray, maire d'Enfoula, et de six autres citoyens accusés d'avoir violé l'acte d'*Enforcement*, avance devant le commissaire des Etats-Unis Dresser. L'accusation est soutenue par Elias M. Keels, juge de la cour de la ville d'Enfoula, et s'appuie sur la blessure d'un nègre à l'élection de la ville en février dernier. On a recusé le vote d'un idiot, ce nègre s'est élancé en avant et a frappé celui qui le traitait ainsi, il s'ensuivit une lutte dans laquelle le nègre fut blessé.

Dans une lettre publiée aujourd'hui, J. P. Rapier, homme de couleur, M. C., candidat à une réélection, dit que en échange de sa nomination par la convention, laquelle fut envahie par des gredins qui ont exigé cela comme prix de leur concours, il a signé un consentement à voter au Congrès contre la mise en accusation du juge Busteed.

S'il n'avait pas signé, il pense qu'il y aurait eu bataille et effusion de sang. Il explique dans sa lettre qu'il était opposé à la mise en accusation de Busteed avant de signer.

Le juge Busteed partira pour New-York dans quelques jours sur le conseil de son médecin.

Dans une lettre qu'on publiera demain il refuse de prendre part dans la discussion pendante, sous prétexte que la Convention républicaine n'a été qu'une affaire de coterie, un instrument mis au service d'hommes qui cherchent à se porter dans leurs charges, et composée de concerts en politique, de gens dépourvus d'intelligence, et de nombreux coquins.

NEW YORK.

New-York, 29.—Une maison espagnole a reçu une dépêche d'après laquelle de Quesada est mort de la blessure qu'il a reçue dans son duel avec le général cubain.

New-York, 29.—L'ex-gouverneur de la Louisiane, Hébert, a commencé une action en contrainte par corps contre le *World* de New-York devant la Cour de District des Etats-Unis pour diffamation. Les dommages-intérêts sont fixés à 50,000 dollars.

Hébert a été nommé par le Président Grant un des commissaires des levées du Mississippi, et dans un article sur cette nomination, le *World* dit qu'Hébert a failli dans sa fortune et dans son caractère; on a délivré la contrainte ce matin.

New-York, 29.—Le marché du coton s'est été plus actif que la dernière semaine, et les prix ont avancé de 1/8 cent. On peut toutefois attribuer cette amélioration aux menées des spéculateurs.

Quant aux mouvements du coton au comptant il n'y a pas eu d'amélioration sensible, car les exportateurs n'ont pas paru sur le marché, et les demandes des filatures se sont bornées à de petits lots strictement nécessaires pour les alimenter.

Les avis de Liverpool favorisent le mouvement de hausse. Les ventes totales de la semaine ont été de 166,654 balles, dont 158,000 par contrats, et 2,654 livrables immédiatement, principalement aux filatures.

New-York, 29.—Une nouvelle dépêche annonce que de Conto, l'éditeur de l'*El Cronista*, se rétablit.

Les prêts ont diminué de $250,000; les espèces de près de un million. Les legal tenders ont augmenté de $1,305,000; les dépôts de $125,000 et les réserves de $600,000.

Marine.

New-York, 29.—Arrive: le China.
Arrivé à destination: le Nevada.

BOSTON.

Boston, 29 août.—Les monitors Shawnee et Wassu ont été mis à l'encan aujourd'hui à l'arsenal. On en avait préalablement retiré 4 canons. Le Shawnee a rapporté 28,000 dollars et le Wassu 23,500. Les deux batiments ont été achetés par Nathaniel McCray.

L'excursion présidentielle se rendra à Oak Bluffs, Martha's Vineyard, dimanche, et ira de là à New York lundi, soir, par la ligne de Fall River.

CANTON.

Canton, comté de Bradford, 29.—Un noir nommé Albert Brown a outragé hier soir une petite fille âgée de 7 ans et nommée Greenleaf, puis il lui a coupé la gorge d'une oreille à l'autre; enfin il a sauté devant un train de passagers qui lui a coupé les deux jambes.

Il est maintenant en prison ici."

TOPEKA.

Topeka, 29.—On a convoqué une session extraordinaire de la Législature pour soulager les souffrances causées au peuple par les sauterelles.

CHATTANOOGA.

Chattanooga, 29.—J. C. Smith, employé congédié du chemin de fer de l'Alabama et Chattanooga, a attaqué ce matin le trésorier W. H. Carlisle, qui l'a tué d'une balle pour se défendre.

Smith s'était livré pendant quelques temps à de grandes violences de langage et avait menacé de tuer Carlisle dès qu'il le rencontrerait. Ce ressentiment avait été causé par l'impossibilité de recouvrer l'argent qu'il lui était dû par la compagnie.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 29—Montant le Jno. F. Tolle à 10 heures hier soir. Le Bee avec des barges à 11 heures du matin.

Le Katie à 11 h. du matin aujourd'hui. Descendant: le Paragon à 4 heures du matin. Temps chaud et clair. Le fleuve a baissé de 3 pouces depuis 24 heures.

Cincinnati, 29—La rivière a 6 pieds et monte. Temps couvert et frais.

Parti: le Vint Shinkle pour la Nouvelle-Orléans.

Pittsburg, 29.—La rivière a 3 pieds et baisse.

Temps clair et agréable.

Cairo, 29.—Parti le Glencoe pour la Nile-Orléans à deux heures du matin. Le Mollie Moore pour la Nile-Orléans à 6 heures du soir.

Le fleuve a 5 pieds 3 pouces et monte lentement.

Temps couvert. Thermomètre 84.

Louisville, 29.—La rivière monte lentement; il y a 3 pieds dans le Canal. [illegible]

Temps couvert et frais.

Evansville, 29 août.—Il y a eu une forte pluie toute la nuit, et il a encore plu aujourd'hui, la rivière a monté de 6 pouces. Descendant, le Mattie, à minuit.

St-Louis, 29 août—Pas d'arrivée; parti, le Commonwealth, pour la Nouvelle-Orléans. Le fleuve baisse lentement, mais il monte en amont. Nous avons eu de fortes pluies depuis 2 jours.

Les pilotes ont élevé leurs gages par une mesure de l'association des pilotes et dorénavant les taux seront pour des bateaux jaugeant moins de 600 tonnes, mesure de 300 dollars par voyage ou par mois; pour les bateaux de plus de 600 tonnes de 350 dollars, et sur les remorqueurs de 400 dollars par mois.

On croit que les propriétaires de bateaux accepteront ces conditions.

On dit que les pilotes de Cincinnati et de Louisville, ont pris ou prendront la même mesure.

PASSES.

Passe à la Loutre, 29, à midi.—Léger vent du sud-est ouest.

Arrivé: le steamer Knickerbocker à 6 heures 30 du matin, capitaine Hemble, de New-York, consigné à A. Moulton.

Parti: le schooner Excelsior.

Passe du Sud-Ouest, 29, à 6 h. du soir.—Baromètre 29-55. Léger vent d'ouest sud-ouest. Beau temps; ni arrivée ni départ.

Passe à la Loutre, 29, 6 h. du soir.—Léger vent d'ouest. Pas d'arrivée.

Parti: le steamer Hudson.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 29, midi—Coton un peu plus ferme, uplands 8 1/8 d, Orléans 8 1/4 d à 8 3/8 d, ventes 10,000 balles y compris 2,000 pour l'exportation et la spéculation; pour arriver 1/16 plus cher. Ventes d'upland, rien au-dessous du low middling, livrable en septembre et octobre 8 1/8 d., ventes d'Orléans, rien au-dessous du low middling, livrable en août 8 1/4 d. Ventes de cargaisons de la nouvelle récolte sur la base du middling uplands—rien au-dessous du good ordinary 8 1/3 d.

2 heures du soir.—Ventes du jour, 5,100 balles américaines.

Marchés américains.

New York, 29—Coton—ventes d'uplands à 16 7/8, Orléans 17 1/8. Les ventes à terme varient à l'ouverture: septembre nominal 16 1/16, octobre 15 3/4 à 15 13/16, novembre 15 5/8 à 15 11/16, décembre 15 11/16 à 15 3/4.

New York, 29—Les actions sont lourdes et en baisse. L'argent à 2. L'or à 9 5/8. Le change à long terme à 4,87 1/2, à vue à 4,90. Les gouvernements sont lourds; les bons d'Etats calmes.

New-York, 29.—Le coton est calme et sans changement à la clôture. Ventes 513 balles.

Les ventes à terme se maintiennent à la clôture. Ventes 27,900 balles. Septembre 15 27/32. Octobre 15 17/32 à 15 9/16. Novembre 15 7/16. Décembre 15 15/32 à 15 1/2. Janvier 15 21/32 à 15 11/16. Février 15 21/32. Mars 16 1/8. Avril 16 5/16 à 16 3/8.

BULLETIN FINANCIER.

SAMEDI SOIR, 29 Août 1874.

Comptoir d'échanges (*Clearing-House*) *de la Nouvelle-Orléans.*

	Echanges.	Balances.
29 août.........	496,710 87	78,780 61
Même temps la semaine dernière	$ 521,585 17	$71,572 00
Total de la semaine dern....	2,765,456 47	504,095 79
Total de la semaine précédente..	3,290,756 92	504,096 66

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New-Orleans Clearing House, l'état hebdomadaire des banques de l'Association:

	Augmentation	Diminution.
Espèces............	$ 3,000	
Currency............	145,000	
Dépôts............		$90,000
Prêts............	Pas de changement.	

Le marché monétaire est calme et n'a pas varié. Les offres sont assez nombreuses dans les banques et le sont moins dans les rues. Il n'y a pas de variations apparentes dans le papier de commerce.

Nous continuons de coter les signatures choisies avec ou sans garanties collatérales, à 9 à 10 pour cent par an; celles de premier ordre à — à 11, le No 1 à 12 à — et le No 2 à 1 1/2 pour cent par mois. Les billets hypothécaires de premier ordre sont toujours cotés à 10 pour cent par an et ceux de second ordre à—

Nous apprenons avec plaisir que les affaires de la banque Teutonia nationale ont été réglées honorablement et d'une manière satisfaisante. Le contrôleur du currency a autorisé une liquidation volontaire.

L'or a encore été à 109 1/4 à 109 3/4 sur notre place et à 109 3/4 à New-York. Les transactions n'embrassent que $19,000, dont $1,000 à 109 1/4, $8,000 à 109 3/8, $4,000 à 109 1/2 et $6,000 à 109 5/8.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi piastres américaines ont encore été cotées à 108 1/2 à 104 1/2; les piastres mexicaines à 97 1/2, or.

Nous n'avons pas constaté de variations positives dans le change étranger. La seule opération (annoncée) de sterling est de 1000 livres commercial à 533. Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs. A la clôture, les traites sterling étaient encore cotées à 531 1/2 à 533 le connaissement et clear No 1. et — 537 les traites des banques; les francs, nominaux à 4.73 1/2 les traites particulières et celles des banques.

Le change américain a encore été fort rare; la demande a été modérée et il n'y a pas eu de variations positives dans les taux. Les seules ventes (annoncées) de change à vue sur New-York sont: $25,000 en change de commerce à 5/32 pour cent de prime et $20,000 de banque à 5/16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 5/8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue est toujours coté à 1/4 à 5/16.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions. Les bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, se sont améliorés sans cependant, hausser; ils sont toujours [illegible]

the nominaux à 43 à 44. $5000 ont changé de mains à 43 3/4 et $1000 à 43 1/2.

Il ne s'est rien fait dans le scrip de la ville.

Les certificats d'allocation, les mandats de la police métropolitaine et les "time certificates" de 1873 sont cotés nominaux à 45 à 46.

Les anciens mandats de l'Etat sont toujours cotés nominaux à 30 à 31 les gros, 33 à 35 les moyens, 34 à 35 petits. Il ne s'en est pas vendu.

Les nouveaux mandats de l'Etat sont entièrement nominaux.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 29 août 1874.

COTON—Les ventes aujourd'hui, se sont élevées à 550 balles à des prix généralement fermes. Nous reproduisons nos dernières cotes ou les corrigeons en conséquence:

Cote générale.		Cote de l'Ex.
Inferior........	8— à 9—	....
Low ordinary..	10½ à 10¾	.... 10½
Ordinary........	11½ à 12¼	.... 13—
Strict ordinary..	13— à 13¼	....
Good ordinary..	13¾ à 14¼	.... 14¼
Strict good ord..	15¼ à 15¾	....
Low middling...	15¾ à 16¼	.... 16—
Strict low mid...	16¼ à 16½	....
Middling........	16¾ à 17—	.... 16¾
Strict middling	17¼ à 17¾	....
Good middling..	— à —	....

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 31 août, 1873, bal...		7,177
Arrivé depuis le der. état		300
Précédemment	1,350,778	1,350,880
Corrections..........		30,686
Corrections du 25 mai au 20 août..........	4,100	20,161
Total........		1,389,784
Expédié aujourd'hui........	378	
Expédié précédemment..	1,367,315	
Employé par la fabrique de coton de Lehman, Abraham & Co.........	1,976	
Perdu à bord de l'Ailsa...	1,566	1,381,188
Stock sur place et à bord.... non expédié............		18,471
Stock, même temps l'an dernier.		7,177

Il y a en voie de chargement, 2,000 balles de coton, dont 1,500 pour Liverpool, 500 pour le Nord—ce qui laisse 14,200 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

L'Exchange rapporte. Vente de 73 balles. Les demandes sont bonnes et le marché est ferme.

TABAC—Il s'est vendu 180 boucauts. Les ventes la semaine dernière se sont élevées à 384 boucauts, contre 368 la précédente.

Nous cotons: low à medium, lugs, 7½ à 8½ c.; good à fine, 8½ à 9 c.; low leaf, 9½ à 10½ c.; medium, 10½ à 11½ c.; good à fine, 12 à 12½ c.; selections, 13 à 14 c.

SUCRE—Reçu 42 boucauts; vendu, 10 à 10c. la livre pour le strictly prime.

MELASSE—Pas d'arrivages ni de ventes.

FARINE.—Vendu, 1,400 barils aux prix suivants: commune, $3.50 le baril; low treble extra, $7; choice treble extra $6.25; choice extra, $6.75 à $6.50; choice family, $7.50.

VIANDES SALÉES SECHES.—Ecosses, 9½ à 10 c. la livre; 10 à 10¼.

JAMBON.—Choice sugar-cured, 15½ à 16 1/2 c. la livre.

GRAISSE.—En tierçons 15½ à 15¾ c.; la livre; en barillets, 16 à 16¼ c.

BACON.—Epaules, 10½ c. la livre; clear rib sides, 14½ c.; clear sides, 14¾; au détail les prix sont un peu plus élevés.

PORC—Mess, $24.50 à 24.75 le baril; au détail, $25 à $25.50.

WHISKY—Rectifié de l'Ouest, 1.03½c. le gallon; rectifié de la Louisiane, $1.01.

MAIS—Vendu, 1,900 sacs aux prix suivants: blanc mêlé, 87 à 88 c. le boisseau; prime blanc, 89c; choix jaune, 90.

AVOINE.—58 à 60 c. le boisseau.

SON.—81. les 100 livres.

FOIN—Prime, $24 le tonneau; choix, $26.

LAINES—Le mexicain improuved vaut 21 c. la livre; le Burry, 20 à 25 c.; le clear Texas, 26 à 28 c.

VOLAILLES, ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 à $6.50 la douz; les poulets, de $4 à $5; les canards, de $4 à $5; les oies, $5 à $8; les dindes, $15. Les grosses volailles de la Louisiane, de $4.50 à $4.75.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 15 à 20 c. la douzaine; ceux de la Louisiane, de 25 à 30 c.

BEURRE—L'inférieur vaut 25 à 28 c. la livre; le choix du Goshen 38 c., l'inférieur de l'Ouest de 20 à 23 c.; le medium de l'Ouest, de 25 à 27 c.; le choix de l'Ouest, de 28 à 30.

POMMES DE TERRE, &c.—Les pommes de terre de l'Ouest valent $2.75 à $2.75 le baril; celles du Nord $4 à $4.50; celles du Michigan, $3.50; les oignons, $4 à $4.25.

CAFÉ—Nous cotons; Ordinary, 17 à 19c. (or) la livre; fair, 18½ à 19c; good, 19½ à 20; prime, 20½ à 21 c.

SEL—Coarse $1.25 à $1.30 le sac; le fin, $1.80 à $1.45.

RIZ.—No. 2. de 3½ à 4 c. la livre; commun, 6 à 6½ c.; ordinaire, 6½ à 6½ c.; fair, 7 à 7½ c.

PEAUX—Les peaux vertes de la campagne valent 9 à 9½ c. la livre; peaux salées sèches, 13 à 15½ c.; dry flint, 15 à 16 c.; Steer des Abattoirs de la ville, de plus de 85 livres, 10½ c. la livre; des Abattoirs 70 à 84 livres, 10 c.; des Abattoirs au-dessous de 70 livres, 10 c.; peaux de vaches, 9½ c.; kips de 20 à 24 livres, 12 c.; kips de 25 à 30 livres, 11 c.; peaux de veaux, $1 pièce.

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net..	—	à	—
Bœufs du Texas achetés au mais par livre net..	—	à	—
Bœufs du Texas, choix......	—	à	—
Bœufs du Texas, 1re qualité....	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2me qualité....	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3me qualité....	[illegible]	à	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par livre, gr..	7½	à	—
Cochons du Texas, par livre, gr.	6	à	7
Moutons, 1re qlt., par tête......	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête......	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête......	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête...	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 1re qlt., par tête...	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête...	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête.......	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête......	[illegible]	à	[illegible]
Chèvres, par tête.........	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre..	[illegible]	à	[illegible]
Porc..	—	—	[illegible]
Veau..	—	—	[illegible]
Mouton..	—	—	[illegible]

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 28 AOUT 1874.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Sally, Seagond, pour Liverpool, via Havre
Steamship Gen Meade, pour N York.
Steamship Amite, Adams, pour Pensacola
Schooner Mary Emily, Kryger, pour Pensacola

ARRIVÉS.

Steamship Knickerbocker, Cager, de New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Trenton, Quatrevingt, de Washington.
Empire, Jennings, du bas du fleuve.

MONTANT LE FLEUVE.

Brick (allé) G E Lina, ——, de Rio Janeiro (A la Quarantaine)
Steamship Wm G Hewes, ——, de la Havane

IMPORTATIONS.

HAVANE—Par steamship Margaret—Total—1509 caisses sucre, 136 000 cigarres à ordre
NEW YORK—Par steamship Knickerbocker—Total—marchandises assorties

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL VIA HAVRE—Par steamship Sally—Total—423 balles coton, divers à ordre
NEW YORK—Par steamship Gen Meade—425 balles coton, divers à ordre
PENSACOLE—par steamship Amite—Total—divers à ordre.
PENSACOLE—par schooner Mary Emily—Total—divers à ordre

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

WASHINGTON—Par steamer Trenton—Total—10 balles coton (3 balles nouveau) divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Empire—Total—2 barils riz, 179 sacs riz brut, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—Total—57 balles coton, 434 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R. R.—Total—161 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—Total—15 balles coton, divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship E B Souder, Bardick.. parti 22 août.
Steamship Knickerbocker, Kemble.. parti 22 août.
S. Carondelet, McCrevry.......... parti 29 août.
Steamship Cortes, Nickerson........ expéd 20 août.
Steamship W Metropolis Quiet...... expéd 28 août
Barque Frank Marian, Dillon........ expéd. 4 juil.

BOSTON.

Barque Sabrland, Rodgers........ en charg. 20 août.
Goelette J M Fors, Taunton.... en charg. 15 août.

LIVERPOOL.

Steamship State of Minnesota, Hamlin... parti 22 août.
Steamship State of Alabama, Flint....... en charge. 26 août.
Navire Irronade, Austin.............. parti 3 août.
Navire Fermosa, Allen................ parti 25 juil.
Navire Expounder, Crocker............ parti 28 juil.
Navire Berkshire, Strickland.... en charge. 31 juil.
Navire Belgravia, Bell................ parti 1 août.
Navire Adorna, Hawkins............... parti 11 août.
Barque Fleetwing, Smith.............. partie 10 août.
Barque Caterina, Jones............... partie 23 juin.
Navire Preston, North............... en charge 15 août.
Barque Truro, Cowper................ en charge 13 août.

ANVERS.

Barque Trieste, Tabb............... en charge 1 août.
Navire Algoma, Curry................ parti 1 août.
Navire Tacoma...................... parti 1 août.

BEAUMARIS.

Navire Duchesse of Lancaster, Wa.. parti 22 juin.

DUBLIN.

Barque Abraham.................... partie 4 août.
Barque Alice and Ada, Trewar........ partie 1 août.

HAVRE.

Navire La Louisiane, Boulot........ expéd. 21 août.
Barq. Marquis Dufferin, Ciasmet... partie 4 août.

BORDEAUX.

St Ship State of Missouri, Hamlin... parti 22 août.
Navire Ville de Bordeaux, Guillaume.. en charge 27 juil.
Barque Armida..................... en charg. 15 août.

MARSEILLE.

Barque Marguerite.................. partie 1 août.
Barque Rosina...................... partie 1 août.

BREMEN.

Barque Maggie Marie, Harrow....... partie 9 juil.

BREME.

Navire Uhland, Wieg............... en charg. 1 août.

BREMERHAVEN.

Barque Adel, Schultze............. partie 10 août.

AMSTERDAM.

Barque Hans, Nielsen............. expéd. 3 juin.

BAHIA.

Navire Sophie, Drews............. parti 18 août.

ROTTERDAM.

Barque D M Bille, Pennor.......... partie 18 août.

SUCRE CHANTEAUD
A L'OXYDE DE FER SOLUBLE

Les premiers médecins de Paris considèrent ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux [illegible]. Il ne produit jamais de constipation. Son emploi [illegible] dans l'anémie, la chlorose, la leucorrhée, [illegible] Dépôt: MM. Ducosson [illegible] & Co.

DEPART DES TRAINS DU CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express...................7 heures A. M.
Malle.....................5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Train d'agrément pour les villes de bains, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 heures et quart de l'après-midi.
Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope.......7.45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne.....7 h. du matin
Départ du train à Alger..........7.30 du matin

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 30 août 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A	
Alzino Lorenzo	Lumari Domenico
Aybane Rosina	Lagieranneria Nicola
B	Lutenzi J B
Bartingarie Pasquale	Lottig l'Abbé
Baja Vincenzo	M
Bebelo Antonino	Manicorino Angelo
Bardic Onofrio	Manon-a Francesco
Bando Teresa	Manin Jose
Balli Joseph	Milanese Giovanni
Bairte A	Mirabella Pasquale
Barucazza Jules 2	Manufon Felice
Bernard Vastoro	Millien et Vigier
Belin A	Monce Indelicato
C	Muscati Domenico
Cabaré Giuseppe 2	P
Cavalie Francisco	Palumboe Giuseppe
Chelsund Eugène	Pianta Sebastiano
D	Plante Tommaso
Del'mene Francesco	R
Demnio Antonino	Rabagnon Francisco
Daimonie Giorgio	Rabbel Charles
Deperle Giuseppe	Rossomi Jean Pierre
Domenica Georgio	S
Domenia L E 2	Sciambique Giovanni
E	Sciubcalumba Fco.
Enzo Francesco Nicolas	Sofetti Antonio di Gio. 2
F	Saletti Giuseppe
Fajo Vasco	Santomonico Gostantino
Faro Alfred	Saporto Carmen
Felisleto Giuseppe	Sebasser Christina
Penniara Giovanni	Silvestro Fabio
G	T
Gallet Pierre	Taranto Bartolo fu Paulo
Gelbetto Biagio	Tourves Antoine 2
Gomez Francisco	V
Gorder Joseph	Verriere Paul
H	Viague A J E
Hemmerito Antonio	W
J	Wolf G
Jenny Joseph Ub.	Z
Jacquotte Carlo	Zattier Michel
L	Zamanda Giuseppe.
La Rosa Carmelo 2	
La Graga Giovanni	

C. W. LOWELL, Maître de Poste.

Mechanics' and Traders
INSURANCE COMPANY,

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:

Primes sur l'incendie........	$[illegible]	
Primes de mer........	24,000 00	
Primes de rivières........	[illegible]	
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1873.......	42,000 00	
Total.......		$[illegible]
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année.........		20,[illegible] 42
		$[illegible]

Pertes payées dans l'année:

Sur les risques d'incendie....	$34,[illegible]	
Sur les risques de mer.......	17,[illegible]	
Sur les risques de rivières....	[illegible]	[illegible]
		$[illegible]
En moins, Réduction (rebates), 25 pour cent................	$6,[illegible]	
Réassurance..........	[illegible]	
Dépenses, taxes, licence, loyer, etc..............	3,[illegible]	
Réservé pour pertes non réglées.............	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net........		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse........	$[illegible]
Billets à recevoir pour primes et prêts, garantis........	[illegible]
Primes en voie de recouvrement........	[illegible]
Actions banc., actions, etc., de banques compagnies d'assurance, etc........	40,[illegible]
Propriété foncière............	4,[illegible]
Billets d'actions (stock notes)........	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 10 septembre 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé................10 pour cent.
Dividende sur le bénéfice.................. 5
Dividende sur primes remboursées.......... 15

Le tout sera porté en crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dividendes à dater du lundi, 15 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	C. A. Green
A. J. Allen,	J. L. Hass,
J. A. Braselman,	Col. T. E. Hunt,
W. T. Blakemore,	J. D. Hill,
I. Bruns,	Jos. S. Lanphier,
Saml Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mellen,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. H. Campbell,	S. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman,	W. B. Thompson,
Lemuel J. Dolan,	Frederick Wing,
J. A. Dunston,	C. W. Wood,
Fred. Bruce,	Louis A. White,
Benjamin Gowen,	T. S. Waterman.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé......................$500,000

Dividendes payés sur les actions—Dix pour cent.

Dividendes sur primes participantes—payables au comptant.

—EXTRAIT DE L'ETAT.—
ANNUEL DE 1873:

Montant net des primes........	$[illegible]	
Escomptes et intérêt........	[illegible]	$71,[illegible]
Pertes, dépenses, taxes, etc...	[illegible]	
Réserves et dividende sur le capital...............	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net........		$ [illegible]
Actif évalué aux taux du marché:		
Actions, Bons, Prêts et effets à recevoir........	$[illegible]	
En caisse et primes en voie de recouvrement........	[illegible]	[illegible]

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes aux conditions les plus libérales, à ses bureaux No. 41 de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1874.

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
R. J. HART,	J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
B. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEIS,
CHAS. MACREADY,	R. W. TAYLOR,
W. B. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	R. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT McGEHEE,
G. M. BAYLY.	ISAAC L. HAAS.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

Incendies........	$[illegible]	
Mer........	[illegible] 14	
Rivières........	[illegible]	
	$[illegible]	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873........	[illegible]	
	$[illegible]	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874........	[illegible]	
		$[illegible]
Payé, pertes par l'incendie....	[illegible]	
Payé, pertes sur mer........	[illegible]	
Payé, pertes sur les rivières....	[illegible]	
	[illegible]	
Payé, réduction (rebates)........	[illegible]	
Payé, réassurance........	[illegible]	
Payé, primes remboursées........	[illegible]	
Payé, taxes........	[illegible]	
Payé, dépenses casuelles........	[illegible]	
Payé, loyer........	[illegible]	
Payé, dépenses, salaires, etc........	[illegible]	
Payé, dividende........	[illegible]	
	[illegible]	
En moins, pertes et perte en ajusté........	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net........		$[illegible]

ACTIF.

Billets à recevoir........	$[illegible]
Meubles........	[illegible]
Actions Harbor Boat........	[illegible]
Bons de la ville........	[illegible]
Billets en voie de recouvrement, net........	[illegible]
En caisse........	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

R. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment pardevant moi, ce [illegible] avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande.

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIEBEL, Proprietors.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Or Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS,
GEO. WASHINGTON CORTES,
GEO. CROMWELL, KNICKERBOCKER

The Steamship

KNICKERBOCKER,
Kemble commander.

Will leave her wharf, foot of Toulouse street,
Saturday, September 5, at 8 A. M.
PASSAGE.........................$60

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
43 Carondelet street.

Pontchartrain Railway.

[redacted]

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 10 cents. Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Gentilly station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE.	
o'clock A. M.		o'clock A. M.	
[illegible]		[illegible]	P. M.

—On Sundays the trains will be run every half hour from 1 P. M. A train leaves the city every Sunday morning, at 4 o'clock.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

S. H. SCRANTON,
Gen'l Superintendent.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 26, 1874.

The trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1874:

Fire premiums........	$219,700	
Marine premiums........	[illegible]	
River premiums........	154,561	$[illegible]
Returned premiums, less reinsurance and return premiums........		[illegible]
Losses paid and estimated—		
On fire risk........	[illegible]	
On marine risks........	[illegible]	
On river risks........	[illegible]	$[illegible]
Taxes, discount in lieu of participation, interest on capital, expenses, less discount, etc........	[illegible]	[illegible]
Leaving net profits........		[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable........	$[illegible]	
Loans on bonds and mortgage..	[illegible]	[illegible]
Loans on pledge of stock at call........	[illegible]	
Cash on hand........	[illegible]	[illegible]
Real Estate........	[illegible]	
City bonds, bank and other stocks........	[illegible]	
Premiums in course of collection........	[illegible]	
		$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 26th day of May, 1874.

W. L. EVANS,
Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, be paid in CASH on and after the 23rd day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES:
APRIL, 1874.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l. H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. S. Walls,
B. B. Post,	A. Levi,
Edward Pilsbury,	Jno. R. King,
Chas. E. Slaybeck,	Frederick Camerden,
David Wallach	J. L. Harris.
Andrew Stewart.	Joseph Stone.

Sun Mutual Insurance Company.

PAID UP CAPITAL..........$500,000

EIGHTEENTH
Annual Statement, for the year 1873.

Amount of premiums for the year........	$[illegible]	
Less unterminated risks and return premiums........	[illegible]	
Net earned premiums........		$[illegible]
Discount and interest........		[illegible]
		$[illegible]
Losses paid, re-insurance and unadjusted:		
Losses........	$[illegible]	
General Expenses and Taxes	[illegible]	
Reserve fund and Dividend on Stock........	[illegible]	
		$[illegible]
Net profit........		$[illegible]
Assets of the Company estimated at their market values:		
Bonds, Stocks, Loans and Bills Receivable........	$[illegible]	
Cash on hand and premiums in course of collection........	[illegible]	
Total assets........		$[illegible]

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside $[illegible] to the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIS,	R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 41 Camp street, corner of Commercial Alley.

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, le 3 Janvier 1874.

ACTIF:

Prêts et escomptes........	$[illegible]
Bonds des Etats-Unis........	[illegible]
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or........	[illegible]
Diverses actions........	[illegible]
Dû par Banques et Banquiers........	[illegible]
Propriétés foncières, meubles et installations........	[illegible]
Dépenses courantes........	[illegible]
Billets du Trésor (Legal Tenders)........	[illegible]
Billets de Banques Nationales........	[illegible]
Or........	[illegible]
Chèques sur banques locales payables en currency........	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF:

Capital payé........	$[illegible]
Surplus........	[illegible]
Circulation........	[illegible]
Dépôts........	[illegible]
Chèques du caissier........	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change....	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers........	[illegible]
Dividendes non réclamés........	[illegible]
	$[illegible]

Nlle-Orléans, 3 janvier 1874.

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Banque Mutuelle.

Merchants' Mutual Insurance
COMPANY OF NEW ORLEANS.
102 CANAL STREET.
TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of the charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending [illegible] 31, 1874, including Unearned Premiums of previous year—

On Fire Risks........	$[illegible]
On Marine Risks........	[illegible]
On River Risks........	[illegible]
Total premiums........	[illegible]
Less Unearned Premiums........	[illegible]
Net earned Premiums 31st May, 1874..	[illegible]
Losses paid—	
On Fire Risks........	$[illegible]
On Marine Risks........	[illegible]
On River Risks........	[illegible]
Taxes and expenses, less interest........	[illegible]
Reinsurance, return Premiums and Profit and Loss........	[illegible]
Reserved for unadjusted losses..	[illegible]
Profit........	[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate........
City Bonds........
Bank and Railroad Stocks........
Notes secured by mortgage........
Notes secured by pledge........
Bills receivable........
Premium in course of collection........
State Bonds........
Insurance Stocks........
Stock of Valette Dry Dock Company........
Stock of Levee Steam Cotton Press........
Stock of Marine Dry Dock and Ship Yard Company........
Mortgage Bonds Turners' Association........
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall........
Cash on hand........

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
S. W. HOPE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] of June 1874.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

The usual ten per cent interest is payable to Stockholders on demand.

DIRECTORS.

P. Maspero	J. M. Allen
M. Puig	S. K. Bell
D. A. Chaffraix	M. W. [illegible]
D. McCord	L. F. [illegible]
P. Fourchy	J. J. [illegible]
Chas. Lafitte.	

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1874........

Viz: Fire Premiums........	$[illegible]
Marine premiums........	[illegible]
River premiums........	[illegible]
Less unearned premiums........	[illegible]
Returned premiums........	[illegible]
Net premiums........	
Fire losses........	[illegible]
Marine losses........	[illegible]
River losses........	[illegible]
Total losses paid........	[illegible]
Rebate in lieu of dividend........	[illegible]
Reinsurance and expenses less discount and profit and loss account........	[illegible]
Balance reserved........	

The Company have the following assets:

City and other bonds........
Bank and other stocks........
Insurance stock and scrip........
Real Estate........
Bills receivable and Mortgages........
Bills receivable........
Premiums in course of collection........
Amount due by agencies........
Cash on hand and in Europe........
Suspense account........

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.
G. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of March, 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public, No. 149 Gravier street.

BOARD OF TRUSTEES.
Elected February, 1874.

Chas. Briggs,	W. M. Benachi
Ant. Carrière,	Thos. H. Hunt
Geo. A. Fosdick,	Chs. Heinold,
R. Brugier,	D. Jamison,
F. Anderson,	R. S. Howard,
A. Franklin,	Edward Toby
Geo. W. Dunbar,	Wash. Morton
Geo. W. Hynson,	William Krox
Henry J. Voss,	W. S. Bailey,
H. Marques,	H. [illegible]
Chas. Weisbaar,	A. K. Miller,
A. Lecourt,	Edw'd Murphy
Frank Williams,	J. A. Lum,
Chas. Lafitte,	Gilbert Weeks,
Rodolphe Sieg,	K. R. Bryant
W. C. Black,	R. B. Bodan,
Jno. N. Wallis,	

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY,

Corner of Canal and Camp streets.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with their charter, they publish the following statement:

Premiums during the year ending December 31, 1873—

On fire risks........	$[illegible]
On marine risks........	[illegible]
On river risks........	[illegible]
Total premiums........	
Less reserve for unterminated risks Dec. 31, 1873........	[illegible]
Less return premiums........	[illegible]
Net earned premiums........	
Reinsurance........	[illegible]
Losses on fire........	[illegible]
Losses on marine........	[illegible]
Losses on river........	[illegible]
Expenses, taxes, etc., less interest account........	[illegible]
Commission on agency business........	[illegible]
Rebate paid to the assured........	[illegible]
Semi-annual interest on capital stock—	
Five per cent paid August, 1873........	[illegible]
Five per cent payable February, 1874........	[illegible]
Reserved for unsettled claims........	[illegible]

The Company have the following assets:

Cash........
Bills receivable for premiums........
Bonds, city and others........
Stocks, this Company and others........
Pledge and mortgage notes........
Premiums in course of collection........
Suspense account........
Agency premiums for December........
Warrant account........
Branch office........
Louisiana Cotton Factory........
Property cor. Canal and Camp streets........
Other real estate........
Due by insurance companies........
Depreciation........
Cash market value........

LIABILITIES.

Capital stock........
Unterminated risks........
Interest on capital stock, due in February........
Interest and dividends uncollected........
Bills payable........
Claims unsettled........
Reserve 3½ per cent on losses........

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this day of January, A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

The semi-annual interest dividend [illegible] due MONDAY in February [illegible] paid to the stockholders on and after [illegible]

DIRECTORS.

George Urquhart,	[illegible]
E. Gally,	[illegible]
George W. Rabener,	[illegible]
T. Emily Brandford,	[illegible]
A. Schreiber,	[illegible]
Chas. Lafitte,	[illegible]

JOHN T. DUFOUR,
[illegible] ALLEE,
Between Magazine and Constance streets.

[illegible] all back taxes, City and State [illegible] all the necessary steps to obtain a [illegible] [illegible] [illegible] of the estate.